

Liste des délibérations

Séance du Bureau du lundi 23 janvier 2023 à 18H00

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Virginie Pate est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle accepte.

Publication site internet et par affichage : 27 janvier 2023

1. Loyers maison de santé

Le Bureau :

Valide les loyers suivants pour l'année 2023

	Loyer 2023 arrondi	soit loyer mensuel
ADMR	5 070	422,50
AIST	1 200	100,00
Clinique 39	4 980	415,00
COURT	8 020	668,33
CSI	7 880	656,67
MALENFER	720	60,00
MUTUALITE	15 900	1 325,00
SCM	17 490	1 457,50
Total	61 230	5 105,00

Adopté à l'unanimité.

2. Adhésion au Cerema

Le Bureau :

Sollicite l'adhésion de la Communauté de communes du Val d'Amour auprès du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), pour une période initiale courant jusqu'au 31 décembre de la quatrième année pleine d'adhésion, puis renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Règle chaque année la contribution annuelle due. La dépense correspondante au règlement de la cotisation annuelle sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'année concernée.

Autorise le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette adhésion.

Adopté à l'unanimité.

3. Vente de parcelles à la société CHRE

Le Bureau :

Modifie la délibération en ce sens et cède à la société CHRE les parcelles suivantes pour une surface totale de 1 095m² à 8€ le m² soit 8 760€,

A 666	0a05
A 667	0a94
A 669	0a25
A 671	0a29
A 673	1a19
A 675	0a58
A 677	5a72
A 678	1a93
TOTAL	10a95

Fixe le prix de vente à 8€ le m², soit un montant total de 8 760€ HT.

Autorise le Président à accomplir toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à la vente de ces parcelles.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus à s'exprimer, la séance est levée à 19h50.

Le Président

Etienne Rougeaux



Le secrétaire de séance

Virginie Pate

